

LA PROLIFERATION DES SECTES AUX USA

La liberté de parole utilisée pour compromettre les libertés démocratiques

Joseph CISAR

Communication envoyée par l'auteur pour la Conférence de NOVOSIBIRSK, 9-11 nov. 2004
« Sectes totalitaires et Etat démocratique »

Joe Cisar, ancien combattant du Viet-Nam, puis Scientologue de haut rang, membre de la « Sea-Org », s'est évadé de la « corporation » en 1997, après qu'un responsable d' « éthique » lui ait demandé de retourner dans les sous-sols du Cedar Complex à Los Angeles, où suite à un concours de circonstances il avait rencontré des condamnés au RPF (Rehabilitation Project Force), un des sinistres lieux concentrationnaires de la Scientologie (d'après Stephen A. Kent, Brainwashing Scientology's RPF, oct, 2000).

Introduction

L'auteur Américain n'est pas affilié à une organisation, mais il a une expérience personnelle de l'endoctrinement dans une secte. Il a une formation universitaire sur les médias, et il est coutumier de chroniques sur les sectes dans les médias aux Etats-Unis, en Allemagne et en Russie. Dans le présent article il donne un compte-rendu personnel d'évènements choisis pour leur exemplarité quant à la manière dont les sectes se sont étendues aux Etats-Unis au cours des deux dernières décades.

Position du problème

Cet article est confronté au problème de la description exacte d'une action non scientifique : Comment des sectes se servent des médias pour déterminer un effet direct sur la démocratie. D'une certaine façon cette action de la part de sectes procède du mélange de deux arts : se servir de n'importe quoi pouvant servir une cause. Peu importe à quoi cela entraîne pourvu que l'effet soit obtenu ; et d'autre part se servir de la science, ce qui va jusqu'à employer la technologie grâce à laquelle cet art (de se servir de n'importe quoi) est produit.

Les sectes destructrices emploient des méthodes qui induisent des opinions sans informations à la base. Elles usent pour les relations publiques de méthodes visant à ne pas être reconnues par les médias. Au cours des deux dernières décades ces actions ont déterminé des effets sur la politique des USA. Un effet de ce genre a été la collaboration, ou tout au moins la perception par le public d'une coopération sur des points essentiels de la part de sectes à partir d'églises, d'institutions d'enseignement, de milieux gouvernementaux ou commerciaux, y compris à partir de médias.

Faits potentiellement significatifs

1. Les lois sur la diffamation favorisent les accusateurs riches et procéduriers

Dans le système judiciaire américain les accusateurs n'ont pas à payer de dédommagements s'ils ne gagnent pas dans un procès en diffamation. Considérant les éditeurs se défendant contre les accusations en diffamation par des sectes, cela signifie pour eux que les dépenses judiciaires sont de première importance, quand des articles contiennent certains mots facilement repérables par le public, et qui sont critiques envers les sectes, tels que

« cult »(secte), « destructive », ou « totalitaire ». Par exemple, quand le magazine Time a été poursuivi en 1991 pour un article intitulé : « Scientology : the cult of greed » (la secte de la rapacité), il a été rapporté que l'éditeur du magazine a dépensé 7 millions \$ pour sa propre défense. En plus de cela, les agents de la Scientologie n'ont pas exclu d'autres actions judiciaires pour une période de dix ans.[1]. Même, bien que le tribunal ait statué en première instance contre la Scientologie, et en faveur de Time, le magazine a dépensé tant d'argent pendant tant d'années pour se défendre contre la « secte du pouvoir », qu'apparemment d'autres éditeurs ne veulent plus courir le risque d'évoquer la Scientologie en termes de « cult », même si le mot « secte », en lui-même ne fournit pas forcément le motif pour un procès. Ceci , combiné avec les raisons citées plus haut, peut être considéré comme un facteur majeur quant à l'absence dans les médias américains du mot « secte » employé en référence aux sectes qui agissent aux USA

Un exemple contemporain : lorsque dernièrement Margaret Singer, auteur de « Sectes parmi nous », a écrit son introduction, elle a été dissuadée de nommer les organisations auxquelles elle se référait en composant son livre, ceci à cause des possibles procès en diffamation sus mentionnés. Le choix était clair ; si en tant qu'auteur elle avait qualifié de « sectes » les organisations sur lesquelles elle écrivait, elle n'aurait pas obtenu que son livre soit publié. Alors même que cela peut sembler mineur par ce que ce n'est pas un fait particulièrement spectaculaire, la littérature universitaire ne sert pas de base en matière judiciaire et pour le droit administratif.[2]

1. *La peur de poursuites a été exploitée*

Une interaction moins spectaculaire concernant les sectes s'est produite au sein du système judiciaire américain : un des leaders d'organisation sectaire, Sunn Myung Moon, fondateur de l'église de l'Unification, a réussi, selon toutes apparences, à gagner la sympathie de certains « Evangélistes ». Précisément, si le gouvernement ne pouvait pas envoyer Moon en prison, c'était parce que cela pouvait facilement être présenté, dans le contexte des années 1984, de telle sorte, que des Chrétiens ne faisant pas partie d'églises majoritaires, ou des fondamentalistes, auraient pu aussi être emprisonnés du fait de leurs croyances. Le Rev. Jerry Falwell est une personnalité que l'on doit citer à cet égard [3]. Dans ce cas-là, Moon a retourné sa condamnation à son propre avantage en gagnant un sympathisant important du point de vue médiatique. La peur de poursuites apparaît comme un facteur important dans l'alliance de sectes fondamentalistes actuelles à la fois aux USA et en Europe, particulièrement en France.

2. *Affirmer (leur) liberté vis-à-vis d'interventions du Gouvernement*

Un groupe différent de fondamentalistes qui a fourni un soutien aux sectes, est la CBN (Christian Broadcasting Network) très respectée, et très influente par ses relations publiques. Son fondateur, Pat Robertson a été candidat à la Présidence dans les années 80. Alors que Robertson donnait et donne encore une voix publique pour l'opposition à certaines sectes, l'héritier de son empire médiatique n'a pas toujours fait la différence entre CBN, et ceux qui sympathisent ouvertement avec ses demandes pour l'extension des droits en faveur des organisations religieuses. Alors que CBN n'appuie pas forcément des sectes spécifiques, elle a diffusé des écrits s'opposant à la loi française grâce à laquelle les Français avaient obtenu la possibilité de poursuivre des organisations manipulatrices.[4] .Ainsi un manque organisé de confiance dans le gouvernement, combiné avec une hausse organisée de la peur de vérifications et de poursuites peuvent avoir été un facteur plus important quant à l'opposition de CBN à la loi française plutôt qu'une mauvaise action délibérée. L'opposant le plus patent à cette loi française spécifique, la Scientologie, diffère nettement (de CBN, ndt), en ce

qu'elle a une histoire faite de problèmes judiciaires et de méfaits, pas seulement en France. Il faut noter que beaucoup d'autres religions majoritaires appuient les nouvelles lois, qui, aux USA, donnent aux organisations religieuses des avantages supplémentaires à la fois pour les individus et pour d'autres organisations.

4. *Abandon des valeurs pour recruter des membres*

D'autres organisations religieuses soutiennent les tactiques de recrutement des sectes, tactiques auxquelles il y a vingt ans elles étaient opposées. Par exemple des membres potentiels peuvent se voir dire de fonder une décision importante sur autre chose que de l'information, décision telle que celle de quitter leur métier et de travailler sans salaire pour la secte. Une base de décision typique, au lieu d'une information, consiste en le jeûne, et à rester toute la nuit à prier. Il est typique que des organisations religieuses présentent cela comme une tactique de survie grâce à laquelle des gens qui autrement n'ont aucun autre endroit où aller, peuvent prendre part à une communauté saine, sociale, religieuse.

5. *Employer la reconnaissance du Gouvernement pour affirmer que l'organisation est « under control » (honorable).*

Par un geste qui renforce le lien possible entre les sectes et les religions, dans une perspective financière, le leader de l'église de Scientologie, David Miscavige, a obtenu un avantage pour des dizaines d'organisations Scientologues, tel qu'aucune autre organisation ni fondamentaliste, ni autre, n'en a obtenu aux USA. Miscavige a manœuvré pour obtenir l'exemption d'impôts pour les actions scientologues de « counselling » (soi-disant « pastorales », ndt).

Il l'a fait au moyen du secret à garder pour protéger la discrétion (« privacy ») de la corporation ; et ceci en dépit du fait que les marchandises et les services offerts par la Scientologie sont vendus sous des conditionnements commerciaux. Cet exploit a été réalisé en 1993, environ dix ans après que onze des dirigeants de la Scientologie aient été mis en prison pour cambriolage de bâtiments gouvernementaux, et pour surveillance illégale du Gouvernement, y compris de l'IRS (Trésor Public Fédéral). A partir de ce moment la Scientologie a pu se promouvoir, et s'est vraiment promue dans le reste du monde comme étant officiellement reconnue pour une authentique religion par le Gouvernement des USA.

6. *Le rapport annuel américain sur la liberté religieuse*

Une liaison importante a été établie entre les sectes, les églises et l'Etat en 1998, lorsque le Congrès des USA a voté le « International Religious Freedom Act ». Le but primitif de cette loi était d'aider dans le monde entier les gens qui étaient persécutés injustement du fait de leur religion. En tant que l'un des initiateurs de la loi, le Sénateur américain Arlen Specter a écrit le 12 septembre 2000 en réponse à une enquête : « La grande tragédie non écrite des droits de l'homme dans la présente décennie est que des Chrétiens, des Tibétains, des Bouddhistes, des Juifs et d'autres minorités religieuses sont persécutées en grand nombre dans le monde entier. Les meurtres, les viols, les emprisonnements, la torture et l'enlèvement sont coutumiers envers beaucoup de croyants, dans un grand nombre de pays ».

Pour les pires transgresseurs, continuait le sénateur, la loi impose des sanctions commerciales proportionnées ciblées. Il est significatif pour le propos du présent article, que la loi ait été écrite à l'origine en réponse au viol physique des gens, et non pas en réaction de la part de groupes sensibles au fait d'être qualifiées « cult » ou « sect », ce qui est plus du domaine de la liberté de langage, qu'une action relevant du

pénal. Cependant au cours du processus destiné à faire voter la loi, l'expression (« cult ») a été introduite dans la loi, expression qui a permis à un groupe autoproclamé, et même à un groupe qui employait systématiquement une technologie destructive, de rapporter à l'ambassade américaine une longue série d'incidents survenus dans des pays étrangers comme des entraves mises à la liberté de pratique religieuse.

Conséquemment dans le rapport annuel du Département d'Etat sur la liberté religieuse et sur les droits de l'homme, différents pays ont fait l'objet d'un avertissement s'ils employaient les mots « cult » ou « sect » pour décrire les « cults » américains. Il n'y a rien d'illégal aux USA, ni en dehors d'eux quant au fait d'appeler secte une secte mais le Département d'Etat a dit que cette pratique « stigmatise » les « minorités religieuses ». L'administration, qui, au départ se souciait de meurtre et de torture en relation avec l'appartenance religieuse, s'inquiète au lieu de cela de ce que les mots « sect » ou « cult » soient employés pour qualifier un groupe ou une personne en faisant partie. Cette notion n'a pas force de loi de par la loi elle-même, mais elle a réellement la force de menaces de sanctions par les USA.

7 Comment le mot « cult » est devenu impropre au plan politique.

En répandant ce concept de réserver l'usage du mot « cult » à la stigmatisation de minorités religieuses, il est vraisemblable que, pour se justifier, le Département d'Etat s'est référé à une catégorie de littérature universitaire produite par des universitaires de langue anglaise. Pendant les vingt dernières années certains universitaires ont procuré une quantité de conclusions ne pouvant qu'être utiles aux sectes qui s'efforcent d'éviter d'être reconnues et repérées dans le domaine de l'opinion publique et dans celui de la manipulation mentale.

Par exemple plus d'un universitaire s'est servi du conflit de Waco, au Texas, avec la secte « Branch Davidian », comme typique de « moral panic » [5] dans une tentative d'illustrer que l'emploi du mot « cult » réduit la responsabilité du public et celle de la police.

Précisément, pendant les quelques mois au cours desquels les « Branch Davidians » étaient assiégés dans leur enceinte au Texas, les médias les dénommaient constamment « cult ». Sur le plan pratique, une raison d'employer le mot « cult » vient de ce que c'est un mot que la plupart des gens comprennent facilement. De plus « cult » convient très bien au raccourci qui est indispensable dans l'industrie de l'information. Ce n'est pas un phénomène ne concernant que les sectes. Selon la littérature universitaire, pourtant, quand le public a vu le mot « cult », les gens sont devenus furieux à l'excès et ils ont demandé aux Autorités une action décisive immédiate. Le FBI, sous cette pression bouillonnante, n'a pas eu vraisemblablement d'autre choix que d'opérer le raid fatal sur les « Branch Davidians ». Ce changement de priorité a servi de base à la conclusion que l'usage du mot « cult » a réellement contribué à l'absurde perte de vies humaines.

Ce raisonnement a été employé dans le cas spécifique de Waco, mais apparemment il n'a pas expliqué le suicide collectif suivant, qui s'est produit à San Diego, Californie, avec Heaven's Gate, qui n'avait pas été catalogué « cult » dans les principaux médias avant cette catastrophe. Ce raisonnement n'explique pas non plus pourquoi les adeptes de sectes qualifiés « cult » dans les milieux du divertissement, qui eux aussi sont cités de façon péjorative, tels que Star Trek, Elvis Presley, le Hobbit et de nombreux autres que Star Trek, Elvis Presley, le Hobbit et de nombreux autres sont non seulement en vie, mais prospères et réussissent. Par rapport à ces mouvements, le fait d'avoir été présentés comme « cult », peut même être considéré comme facteur de réussite, et comme digne d'être imité.

En dépit de cette contradiction, des organisations particulièrement sensibles au pouvoir de

la chose écrite continuent de fournir le témoignage que l'emploi du mot « cult » a un effet négatif sur leurs membres. Combiné avec le procès de la Scientologie contre le magazine Time, le sens préférentiel donné à ce mot, a presque retranché le mot « cult » des médias américains, même dans le cas de plus en plus rare où une secte en pleine action, manipulatrice et destructrice fait l'objet d'informations.

8. *Comment les sectes considèrent leurs anciens membres.*

Une autre conclusion présentée par des Universitaires de langue anglaise, qui a été utile aux sectes a été le « Satanic Cult Scare » (alarme sur la secte satanique). L'auteur [6] de cette théorie devenue très répandue disait que les anciens membres de sectes n'étaient pas crédibles lorsqu'ils citaient un Sataniste qui mentait sur son ancienne secte. A partir de cela, quand d'anciens membres de sectes témoignaient sur leurs anciennes sectes, les références au « great satanic scare », ou à une autre littérature aussi imaginaire ont été employées pour renforcer la généralisation que les « apostats », c'est-à-dire ceux qui ont abandonné les sectes, sont relativement non- crédibles. Le contexte de cette vaste généralisation a rendu de même valeur les sectes américaines traditionnelles du 19^{ème} Siècle et les nouvelles sectes du 20^{ème}. Ainsi cela a formé un lien entre ces deux groupes dans les milieux universitaires.

Il peut y avoir une petite part de vérité dans l'idée que les apostats ne soient pas crédibles, mais il serait plus correct de dire que les informateurs, en général, appartenant ou non à une secte sont tristement non crédibles. D'un point de vue positif, il est probablement convenable de dire que les anciens membres en savent plus sur leur secte, que ceux qui ne l'ont pas été, même si c'est à un moindre degré.

9. *Les commerces usent de techniques de dissimulation pour accroître les ventes.*

Un exemple de mise en œuvre préparatoire à une technologie trompeuse et possiblement dangereuse est illustrée par le « undercover marketing » (démarchage secret). Ce démarchage secret, comme il correspond aux sectes, peut être illustré en soulignant la différence entre cult dans le sens de divertissement et secte de tromperie.

Par la promotion d'un jugement sans information préalable, avec de plus la suppression de la communication et le discrédit ou la prise de contrôle sur les sources de désaccord, on peut dire que les sectes destructrices s'efforcent de brouiller les pistes entre la manière dont elles se définissent elles-mêmes et leur clientèle. Ceci est effectué comme une tactique de survie, précisément pour éviter d'être perçues, reconnues et identifiées. Dans un divertissement « cult », au contraire, la limite entre les acteurs et le public est normalement clairement disposée sous forme d'un écran par exemple. Les sectes trompeuses, de quelque façon envoient leurs agents parmi le public. Le public peut ne pas être au courant de ce qu'il est visé. Les acteurs, au lieu de représenter ouvertement la réalité depuis une scène, opèrent comme des membres du public afin d'altérer sa perception de la réalité.

Dans la pratique commerciale US, cette pratique a été appelée « undercover marketing ». Selon la description de ce « job » un acteur est payé pour combler l'attention du public sur le produit d'une société (un nouveau gadget électronique ou un livre récemment publié), comme s'il (ou elle) n'était pas un acteur payé pour cela. Le but immédiat, est bien sûr de lancer un slogan pour la compagnie, et l'objectif à long terme est de faire plus de profit.

10. *Les contrats comme moyens de se déresponsabiliser.*

Dans l'exemple précédent l'agent-acteur fonctionne non pas comme un membre de la respectable société, mais comme quelqu'un d'indépendant, qui propose un contrat. Il n'est pas du tout inhabituel pour une compagnie honorable de prendre des contacts avec des Participants à son opération qui soient potentiellement en marge de la loi, ou en tous cas moralement inacceptables. Ceci peut inclure de collecter des noms, des informations

personnelles et des numéros de téléphone pour dans un but de « télémarketing ». Le télémarketing, comme les sectes, peut être un moyen utile, mais on en a abusé pendant tant d'années que les agents de télémarketing en général ont acquis dans l'ensemble une mauvaise réputation.

11. Les médias deviennent moins vigilants

En partie à cause des restrictions budgétaires et de la concurrence accrue, les médias peuvent aussi profiter, au point de vue commercial d'une restriction d'information. Dans ce cas, lorsqu'une société publie un document informatif sur elle-même, et qu'une agence d'information en parle comme d'une nouvelle, le public peut ne pas être au courant qu'il lit un très préjudiciable plaidoyer *pro domo* pour le produit d'une société, mais il peut interpréter l'article comme un exposé responsable, objectif et équilibré. Un bon exemple à cet égard, ce sont les articles répétitifs des Raëliens sur les bébés humains clonés.

Conclusion

Pour des raisons qui ne sont pas tout à fait claires, il existe une contradiction dans la situation des sectes, qui systématiquement se servent de moyens trompeurs dans leur propre démarchage subreptice. (ndt : dans un souci de fidélité, le traducteur préfère laisser les lignes suivantes dans leur écriture originale) « Namely, if a cult wanted to promote itself as a cult for business purposes, a direct, a positive way of accomplishing this would be to strive primarily to improve the reputation of cults in general, in other words to market cults as an indispensable commodity.

Deceptive cults, however, continue to cloud the issue together with PR methods that do not constructively use the power of informed judgement. At the present time, cults routinely portray the arbitrary outcome of their own methods as an abundance of views that is so necessary for a democracy to exist and continue. (ndt: voir phrase conclusive dans le résumé).

Trad J.R. 8 janvier 2005

Notes :

- [1] « Court passes on Scientology libel case », 1 October 2001, Associated Press
- [2] Michael Burleigh, "Germany turns Eastwards", Cambridge Press 1988, PAN books, 2002
- [3] e.g., september 30, 1994, Washington City Paper
- [4] "Under suspicion: Faith in France", George Thomas, 19 June 2002, Christian Broadcasting Network, <http://cbn.org/CBN/News/020619a.aspnews>
- [5] Stuart A. Wright. Media coverage of Unconventional Religion: any "Good News" for Minority Faiths? Review of Religious Research, 39(2), 101-115, Dec 1997.
Also Robert Bartolomew. Title of article: collective delusions: a skeptic's guide, The Skeptical Inquirer, 21, 23-33, may/june 1997.
- [6] David G. Bromley. The Satanic Cult Scare. Culture and Society, 28(4) 55-66, May/June 1991.

RESUME

Communication de Joe CISAR pour la Conférence de Novosibirsk, 9-11 nov. 2004

« LA PROLIFERATION DES SECTES AUX USA »

La liberté d'expression utilisée pour étouffer les institutions démocratiques

Joe CISAR, ancien combattant du Viet Nam, puis Scientologue de haut rang (Sea Org), s'est évadé de la « corporation » en 1997, suite à sa découverte fortuite du RPF, lieux de réléation

de la secte. Par la suite Cisar a reçu une formation universitaire sur les médias. Il parle d'expérience sur l'endoctrinement sectaire.

Cisar veut montrer comment des sectes se servent des médias pour agir sur une démocratie. Elles utilisent n'importe quoi pouvant leur servir, et ceci en usant des techniques qui sont les fruits de la démocratie.

Il leur faut induire des opinions sans donner d'informations de base correspondantes ; et dans leurs relations publiques elles usent de méthodes leur évitant de se faire reconnaître par les médias. Ainsi au travers d'institutions de toute sorte, elles arrivent à influencer sur la politique des USA.

Faits significatifs

1. Dans le domaine judiciaire, comme *les plaignants pour diffamation*, même s'ils sont déboutés ne paient pas d'indemnisation à leur victime, ils ont une impunité qui, évidemment, est favorable aux attaquants riches et procéduriers. Exemple Time magazine qui a dû déboursier 7 millions \$ pour sa défense suite à un article sur la Scientologie . Margaret Singer , pour son livre « des sectes parmi nous » a dû renoncer à notifier des noms de sectes. Les éditeurs ne veulent plus prendre de risques Le mot « cult » a pratiquement disparu des médias américains. La littérature universitaire ne peut pas servir de base en justice.
2. *L'exploitation de la peur des poursuites* : exemple de Moon en 1984. le gouvernement ne pouvait pas l'incarcérer, car il aurait été accusé de persécuter une église minoritaire. Moon avait gagné en le Rev.J. Farwell, puissant dans les médias, un solide supporter.
3. Volonté des sectes d'*affirmer leur liberté par rapport au Gouvernement*. Exemple de la très influente Christian Broadcasting Network. Le successeur de son fondateur, Pat Robertson (ancien candidat à la présidence en 1980) s'est insurgé contre la loi About-Picard.
4. *Recrutement au prix de l'abandon des valeurs*. C'est l'emploi par des organisations religieuses de méthodes repoussées il y a vingt ans. Nulle information pour faire quitter le métier, travailler sans salaire, ceci présenté comme une nécessité vitale.
5. User de la *reconnaissance du Gouvernement* pour afficher son honorabilité. Exemple Miscavige obtenant à la Scientologie l'exemption d'impôts pour ses actions « pastorales », ceci sous prétexte de discrétion, en dépit des conditionnements commerciaux. D'où l'expansion mondiale comme religion admise par le Gouvernement US.
6. Le rapport annuel sur la liberté religieuse, « *International Religious Freedom Act* », voté par le Congrès en 1998. Il visait au départ les persécutions surtout physiques de croyants. C'est au cours de a discussion de la loi que le mot « cult » y a été introduit. Ainsi le Département d'Etat a distribué des avertissements à différents pays s'ils employaient les mots « sect » ou « cult » pour qualifier les « cults » américains.
7. *Le mot « cult » proscrit au pan politique*. Certains universitaires ont contribué à ce que les sectes puissent éviter d'être reconnues comme tels dans l'opinion publique Exemple la « Branch Davidian » à Waco, Texas. Selon ces universitaires l'affaire a mal tourné lorsque le public a lu le mot « cult » , puis exigé une action décisive immédiate. D'où.la décision du FBI.
Curieusement le mot « cult » passe dans le « show business ».
8. Les anciens membres. Partant de l'exemple de « Satanic Cult Scare », alarme sur la secte satanique, on voit comment des universitaires ont neutralisé les témoignages *d'anciens adeptes tenus pour « apostats », donc non crédibles*.
9. L'usage par les sectes des techniques de démarchage secret (undercover marketing) contribue à brouiller les pistes et à rendre les sectes non identifiables.

- 10 *Les contrats comme moyens de déresponsabiliser.* Et ceci effectué par des agents se présentant comme indépendants.
11. *Exploitation de la vigilance moindre des médias.* Exemple : le passage répétitif d'articles des Raëliens sur le clonage de bébés.

Conclusion : Les sectes continuent à voiler leurs véritables buts en dissimulant leurs méthodes de marketing sous des pratiques de Public Relations douteuses, elles aussi. Malgré cela, elles prétendent tout de même agir en faveur de la démocratie.

Secondairement J. Cisar a réécrit plus clairement sa conclusion :

«Les sectes mensongères continuent à employer les médias pour dissimuler leurs véritables intentions, en se servant de méthodes louches de « public relations ». Une partie de ces efforts, dont le but est de mettre les gens sous[leur] influence, consistant à se présenter comme agissant en faveur des gens. Pourtant les sectes ne sont pas une structure démocratique faite à partir des gens et pour les gens. Celles-ci sont des sectes qui s'efforcent de se faire valoir elles-mêmes en se servant des gens et de leurs institutions démocratiques ».